



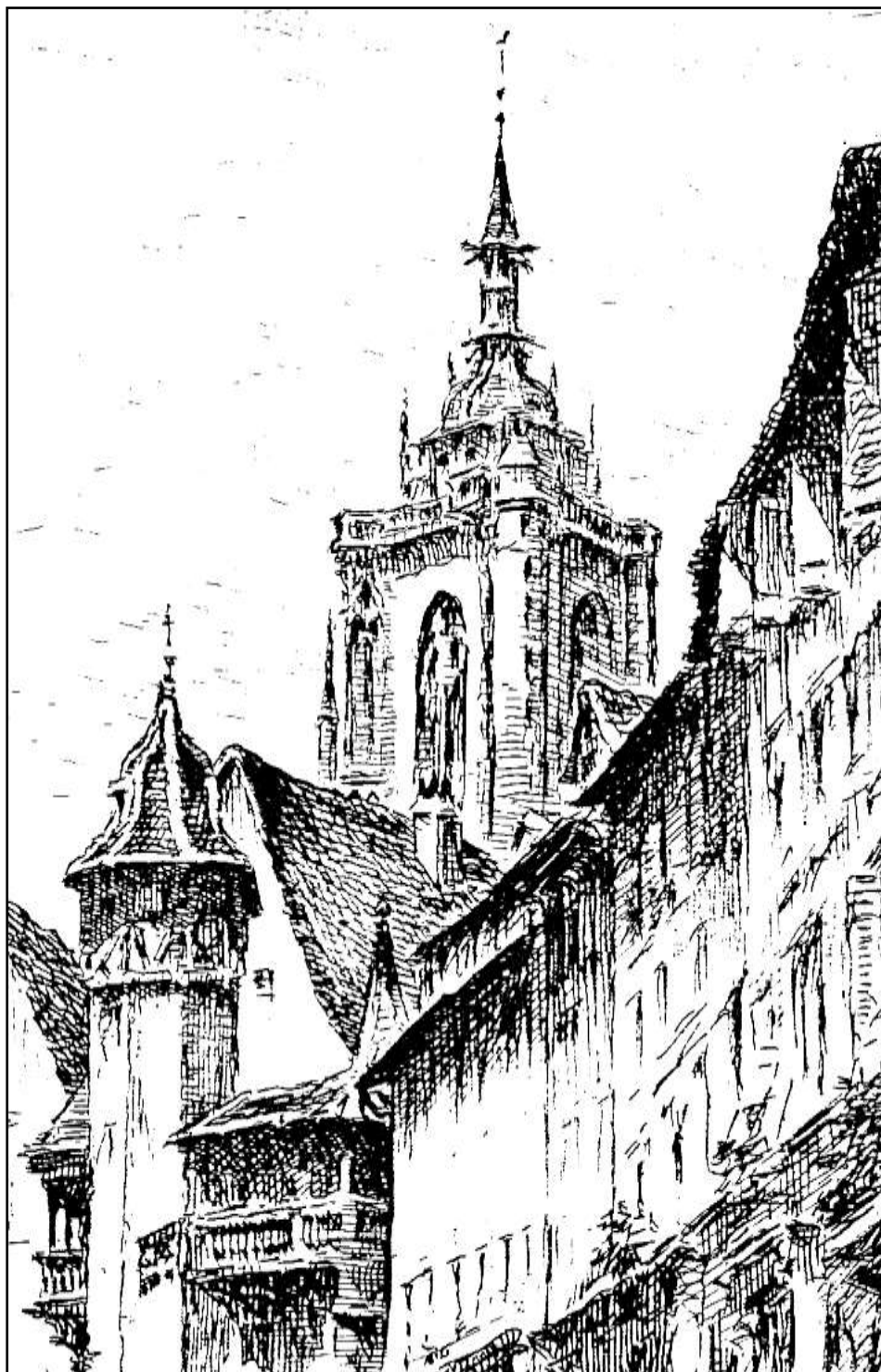
Colmar

STENOGRAMME

49^{ème} Séance

du

04 février 2019



CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire MEYER : Mes chers collègues, je vous salue toutes et tous, j'ouvre cette séance de travail du Conseil Municipal.

Dans un premier temps, j'ai des excuses à vous présenter. M. DREYFUSS donne pouvoir à votre serviteur. Les points 19 et 20 seront présentés par le 1^{er} Adjoint. M. BERSCHY, M. YILDIZ, M. WAEHREN, Mme BRANDALISE, Mme FUHRMANN et Mme BENNAGHMOUCH en font autant avec M. JAEGY, M. DENZER-FIGUE, M. BECHLER, M. OUADI, M. MEISTERMANN et M. SPAETY. Mme PELLETIER a annoncé un peu de retard.

Il nous appartient de désigner le ou la secrétaire de séance. La benjamine de la municipalité, Mme DENEUVILLE est toujours disponible. Y a-t-il une autre proposition ? Ce n'est pas le cas. Elle est installée comme secrétaire de séance avec comme suppléant le Directeur Général des Services, M. KLEIN. Je vous remercie.

J'ai à vous soumettre l'approbation du compte rendu de la séance du 17 décembre 2018 : fait-il appel à des observations ? Ce n'est pas le cas. Je le soumetts à votre approbation : qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ? Le procès-verbal est approuvé.

Vous avez également le compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que les marchés conclus par délégation du Conseil Municipal.

Je n'ai pas de communication. Je donne tout de suite la parole à M. JAEGY pour la présentation du projet de budget de l'année 2019.

5. Budget Primitif 2019.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : Merci M. l'Adjoint. Je ne vais pas reprendre toutes les explications puisqu'elles furent très complètes. Néanmoins, je prends la parole pour rappeler les objectifs principaux qui sont les nôtres dans le périmètre de ce projet de budget 2019, objectifs que nous ne cessons de rappeler.

Il s'agit de :

- poursuivre une politique d'investissement forte pour mettre aux normes et améliorer les structures publiques qui sont les nôtres ;
- continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement sans remettre en cause la qualité des services rendus à la population ;
- optimiser les recettes de fonctionnement sans faire appel aux contribuables par une imposition supplémentaire par rapport à celle des années précédentes ;
- maintenir la modération fiscale avec un gel des taux ;

- dégager un autofinancement important pour nous permettre de ne pas faire appel à trop de crédits d'emprunt.

En conclusion, le projet de budget s'inscrit dans la dynamique de celui des années précédentes. Je fais observer qu'à la date d'aujourd'hui, nous avons réalisé pour quelque 30 millions d'euros d'équipements supplémentaires par rapport à ceux qui figuraient dans notre projet en 2014. Nous pouvons visualiser les 30 millions d'euros à travers :

- l'addition du parking de la Montagne Verte ;
- la piste d'athlétisme couverte ;
- le coût du gymnase du Grillenbreit ;
- l'aménagement du parking de l'ex-magasin Match.

Tout cela donne un contenu de 30 millions d'euros pour pouvoir avoir une idée de ce que ces crédits représentent dans l'addition des budgets mis en œuvre depuis 2014. Mais le projet de budget s'inscrit également dans cette dynamique avec quelques points forts supplémentaires malgré l'inflation, et de nouvelles compétences transférées depuis l'État. Ainsi, plusieurs performances :

- dans le domaine de la gestion :
 - les dépenses de fonctionnement 2019 de 76,15 millions d'euros sont maintenues à un niveau inférieur au budget de l'année 2014 ;
 - les dépenses nouvelles tenant compte de l'inflation qui représentent un total de 2,75 millions d'euros sont intégrées dans le maintien de ce montant de budget comme les dépenses nouvelles imposées à travers les transferts de compétences, comme les cartes d'identité, le changement de prénom, les passeports que nous pouvons estimer, avec l'augmentation des salaires décidée par l'État, à un montant de 3,5 millions d'euros ;
 - le gel des taux fiscaux depuis la 7^e année et cela vient d'être rappelé par M. l'Adjoint, une dette à l'habitant qui est inférieure par rapport à ce qu'elle fut en 1995 malgré tous les travaux réalisés depuis ;
 - le constat de l'attractivité de notre Ville qui génère des recettes fiscales supplémentaires de 1 223 000 euros, sans toucher au taux ;
 - la satisfaction de la non-signature du pacte de confiance, cela vient aussi d'être rappelé par l'Adjoint, qui nous fait faire une économie de 1 374 000 euros par rapport à l'année précédente ;
 - j'y ajoute l'autorisation de 1,2 % accordée pour l'exécution du budget 2018 qui traduit une dépense de 886 000 euros. Nous sommes donc à 2 260 000 euros inférieurs par rapport à ce que furent les précédentes estimations.
- dans le domaine économique du pouvoir d'achat :
 - une mobilisation par des travaux d'investissement de près de 49 millions d'euros, ce qui représente grosso modo le double de la moyenne nationale des investissements des autres villes de France ;
 - un exceptionnel soutien au pouvoir d'achat des Colmariens avec l'économie dans la différence des taux de plus de 13 millions d'euros auxquels il faut ajouter les actions personnalisées comme les vélos, le

transport, le cinéma avec toute une série d'autres interventions personnalisées qui ont coûté 3,2 millions d'euros en 2018 ;

- une maîtrise budgétaire qui permet de dégager une épargne de plus de 40 %, ce que nous n'avons encore jamais vu au niveau des collectivités territoriales.

Je pense pouvoir dire que par les temps qui courent c'est une nouvelle fois l'exception colmarienne, avec notre marque de fabrique locale, qui nous place sur tous les podiums de la gestion publique des villes de France.

J'illustre ce propos par quelques focus supplémentaires qui s'ajoutent aux explications données sur la projection qui vient d'être faite. Pour certains focus, je reprends le rappel déjà fait par M. l'Adjoint et pour d'autres, je complète d'une autre façon pour illustrer davantage l'exception colmarienne par rapport à la gestion des autres villes de France.

Nous avons d'abord le rappel du projet de budget 2019 avec le tableau que vous retrouvez en page 11 de votre document :

- les charges à caractère général sont en augmentation de 2,76 %, le pourquoi et le comment ont déjà été expliqués par M. l'Adjoint ;
- les charges de personnel et les frais assimilés sont en légère diminution de près de 1 %, mais cela est également en rapport avec le transfert d'une petite vingtaine de personnes de la Ville de Colmar vers Colmar Agglomération, puisque la Ville faisait le banquier pour payer ce personnel qui travaille principalement pour Colmar Agglomération. Nous avons ripé ce personnel vers Colmar Agglomération ;
- les autres charges de gestion courante sont en diminution de 2,71 % ;
- les charges financières - c'est un point fort puisque nous faisons une forte économie à cette hauteur d'ailleurs, j'y reviendrai tout à l'heure, puisque nous avons diminué de 14,37 % ;
- les charges exceptionnelles sont également en diminution ;
- les atténuations de produits correspondent à une écriture de régularisation.

Tout additionné, nous sommes à 0,45 % en moins en 2019 par rapport à ce que furent les dépenses estimées pour l'année 2018.

La deuxième projection est également un rappel de la répartition entre les frais de personnel et les autres charges. Vous vous apercevez que pour six ans, pour les charges sur la première partie haute, nous sommes en augmentation de 169 000 euros, soit une augmentation de 0,44 % par an. S'agissant des charges du personnel, je viens d'en parler tout à l'heure, nous sommes en légère diminution de 0,44 %.

Si nous faisons des comparaisons par rapport aux autres villes de France, vous avez les différents postes budgétaires qui concernent le personnel, les charges externes, les contingents, les subventions et les frais financiers. Par rapport à la moyenne des villes de France de la même importance, la référence est l'année 2017 puisque pour les autres villes, nous n'avons pas les résultats 2018 :

- la différence est de 185 euros à l'habitant en ce qui concerne les charges du personnel, soit un total de 12 996 435 euros ;
- nous avons également 49 euros sur les charges externes pour un total de 3 442 000 euros ;
- s'agissant des contingents, nous sommes inférieurs, ce qui donne une économie de 75 € à l'habitant ;
- concernant les subventions, la différence est de 1 053 000 euros ;
- comme je le disais tout à l'heure, le poste des frais financiers est très important, la différence est 2 107 000 euros.

Si nous devions totaliser ces différents montants, nous arrivons à une différence de 24 868 854 euros.

Le document suivant nous donne l'évolution des recettes de fonctionnement par rapport au rappel des dotations et participations. Vous remarquez que l'évolution des recettes de fonctionnement est de +1 592 000 euros par rapport à l'année 2014 malgré la diminution des dotations de 3 226 000 euros, ce qui donne une articulation qui parle en faveur de la gestion de la Ville de Colmar.

Nous continuons avec le document 5 qui présente une comparaison plus générale puisque nous faisons le point sur les frais de fonctionnement avec le rappel des dépenses relevant de la moyenne nationale par rapport à ce que nous faisons. S'agissant des dépenses de fonctionnement, nous sommes à 3 808 000 euros en plus en 8 ans, soit 0,7 %, mais depuis 2014, nous sommes stables déjà sur 6 ans alors que l'inflation sur cette période est de 3,6 %, ce qui représente un montant de 2 750 000 euros, plus les dépenses nouvelles imposées par l'État ce qui fait 3 500 000 euros, soit un total de 6 250 000 euros. Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 5 642 000 euros alors que nous avons perdu 4 850 000 euros en DGF. Alors, voyez voir cette articulation qui relève presque d'un rêve pour pouvoir présenter une telle situation malgré tout ce que nous venons de rappeler dans ce domaine. Le résultat est plus que positif.

Nous avons également quelques points forts avec la fiscalité, les postes budgétaires. S'agissant du coût de fonctionnement à l'habitant, une moyenne peut être prise pour référence. Sur ce tableau, vous avez la ville la moins chère (Pessac) et la ville la plus chère (Cannes). Si je divise les deux montants par deux, cela nous donne une moyenne de 1 532 euros à l'habitant. À Colmar, nous sommes à 1 023 euros. Si je multiplie la différence des 509 euros par la population, cela traduit une économie de fonctionnement de 35 millions d'euros pour la seule Ville de Colmar sur la base d'une moyenne qui n'est pas une moyenne prise au hasard, mais qui résume la situation entre la ville la moins chère et la ville la plus chère.

Je continue puisque l'Adjoint a parlé des dépenses d'équipement. Nous avons ici une projection qui rappelle ce qui a été fait par la Ville de Colmar depuis l'année 2011 jusqu'à l'année 2019. Il y a eu une pointe en 2013, c'était la dernière année du précédent mandat. En 2019, nous avons encore une fois un sommet, mais si je fais cette comparaison, j'apporte également une explication. En 2013, nous avons un taux d'exécution qui tournait autour de 82 %. En 2019, nous espérons dépasser 85 %. Donc au réel, la

dépense effective en 2019 est supérieure par rapport à ce qu'elle fut en 2013. Vous avez ici quelques rappels. Ce ne sont pas mes chiffres, mais ceux de l'Observatoire des Finances de la Gestion Publique qui dénotent une diminution des investissements de 15 % ces dernières années avec une moyenne par habitant de 293 euros. Sur six ans, nous sommes à une moyenne de 540 euros. Vous voyez que la différence représente quasiment le double ou presque de la moyenne nationale.

Nous pouvons continuer avec la planche n° 8 qui donne les investissements en dépenses d'équipement. Sur sept ans, la comparaison a été faite pour ce qui est des villes comparables (partie rouge) avec la Ville de Colmar (partie bleue). Sur cette période de sept ans, nous avons investi 114 millions d'euros en plus par rapport aux autres villes, soit +85 % par rapport aux dépenses d'équipement des autres villes.

Concernant les dépenses d'investissement, la deuxième comparaison hors dettes est faite en retirant le remboursement des amortissements pour pouvoir parler d'une façon pratique avec les équipements réellement réalisés. Dans cette tranche qui va de 138 euros pour Cholet jusqu'à 917 euros pour Cannes qui investit aussi pas mal, Colmar est presque à la même hauteur que la Ville de Cannes alors que celle-ci dépense trois fois plus en frais de fonctionnement par rapport à la Ville de Colmar.

Nous continuons avec le tableau n° 10. M. l'Adjoint l'a également rappelé, le rabaillage de la DGF représente 4 850 000 euros depuis 2014, mais malgré cela, nous soutenons la comparaison sans dégrader le service public et sans diminuer nos investissements.

Nous continuons avec le tableau n° 11 concernant les emprunts réalisés. En haut, vous avez les encours de 2014 à 2019 à condition que nous empruntions totalement ce qui était prévu, soit 11 350 000 euros. Si nous prenons pour objectif, un taux de réalisation de 85 %, nous n'allons bien sûr pas emprunter 11 350 000 euros, mais nous empruntons pour faire l'équilibre et dans ce cas, les 85 % de réalisations traduisent un besoin d'emprunt de 4 millions d'euros.

Nous continuons sur la dette à l'habitant. L'Adjoint a évoqué les 991 euros l'an. Nous étions en 1995 à 950 euros, donc malgré cela, nous plafonnons à 991 euros, mais puisque prévisionnellement nous investissons autour de 85 %, donc la dette à l'habitant serait ramenée à 888 euros, ce qui est nettement inférieur par rapport à ce que fut la dette en 1995.

Cette marge nous laisse également une possibilité de manœuvre puisque la différence entre la moyenne nationale et la dette locale nous donne une latitude de 30 millions d'euros, mais bien sûr, nous n'allons pas emprunter pour emprunter. Nous allons emprunter ce qu'il nous faut pour équilibrer notre budget.

Nous continuons si vous le voulez bien avec la planche n° 14 puisqu'il faut également se préoccuper du temps qu'il faut pour rembourser les encours. La Cour des Comptes déconseille d'opter pour une gestion où les possibilités de remboursement dépassent huit ans. J'ai mis une flèche à partir de huit ans, vous voyez les villes qui sont derrière. La Ville de Colmar est à

4,3 années, donc nous sommes à peu près à 50 % de ce qui est préconisé en matière d'emprunt, donc nous avons la latitude de 30 millions d'euros que j'ai évoquée tout à l'heure.

Nous avons parlé de taux fiscaux, là, vous voyez la stabilité des taux fiscaux, nous n'avons pas bougé d'un pouce depuis 2014. Pour 2019, nous maintenons le gel des taux pour ce qui est des trois impositions locales : la taxe d'habitation – bien que les choses aient changé dans ce domaine –, la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

Nous continuons une autre explication avec la contribution moyenne que nous demandons aux Colmariens. Là, vous avez toujours la même gamme de comparaison avec Roubaix au départ et Cannes pour terminer. Vous voyez que l'addition de la taxe foncière bâtie avec le montant de la taxe d'habitation situe la Ville de Colmar à 423 euros. Mulhouse est à 478 euros et Strasbourg à 569 euros, ce qui fait une différence par habitant par rapport à la Ville de Mulhouse au profit des Colmariens de 3 863 805 euros en moins. Par rapport à Strasbourg, la différence est de 10 256 000 euros.

Nous pouvons continuer avec le point 17 qui donne une autre traduction de notre gestion puisqu'il faut toujours tenir compte de l'inflation. Sur 10 ans, de 2009 à 2019, l'inflation était de 11,50 %. Les taux ont bougé de 1,1 % sur ces dix ans, ce qui fait une différence de 10,4 points qui ont entraîné une économie pour les contribuables colmariens de 9 998 252 euros.

Le focus suivant est aussi significatif. Nous avons un point d'épargne qui est le plus élevé de toutes les villes répertoriées puisque nous sommes à 19,2 % en épargne brute et à 13 % en épargne nette. Cela ne s'est encore jamais vu. Qui veut investir doit aussi pouvoir mettre à côté l'autofinancement nécessaire. Or, le taux d'épargne nous permet de financer ce que nous faisons. Nous nous trouvons en première place du podium en matière de taux d'épargne avec ce que je viens de vous rappeler, qu'il s'agisse de l'épargne nette ou de l'épargne brute.

Vous avez la traduction pratique sur ce tableau. En 2014, nous étions à 13 089 000 euros d'épargne brute, nous sommes à 18 771 000 euros en 2019. Malgré tous les raboutages, tous les transferts de compétences et toutes les charges nouvelles, nous sommes arrivés à augmenter l'épargne brute, ce qui bénéficie au financement de toutes les opérations. Je crois qu'il est utile de le rappeler, nous sommes à 18 771 000 euros, soit +5 682 000 euros par rapport aux 13 089 000 euros de 2014, malgré le raboutage de la DGF de 4 850 000 euros, l'inflation que nous pouvons évaluer sur la base du taux qui vient d'être rappelé à un montant de 2 750 000 euros, et les dépenses nouvelles de l'État de 3,5 millions d'euros. Ce qui donne un total de dépenses supplémentaires de 11 100 000 euros. Malgré cela, nous avons augmenté l'autofinancement de 5 682 000 euros. Vous vous demandez comment nous avons pu faire ? Mais c'est tout simplement la rigueur respectée depuis près de 20 ans qui nous conduit aujourd'hui à ce résultat.

Si vous deviez douter de ce que je vous avance, rappelez-vous, nous avons laissé faire un audit par Localnova en 2013 lorsque nous avons vu venir le nouveau traitement de l'État par rapport aux collectivités territoriales. Avec raison, Localnova disait que l'État :

- se désengage ;
- réduit drastiquement ses contributions telles que la DGF ;
- crée de nouvelles charges telles que la gestion des cartes nationales d'identité, des passeports, des PACS et changements de prénom ;
- renforce les dispositifs de péréquation verticale et horizontale ;
- revalorise les barèmes salariaux des fonctionnaires territoriaux, spécialement pour les catégories B et C.

Parallèlement, les communes doivent faire face :

- au glissement naturel de ces dépenses, notamment pour le personnel ;
- à la faible croissance économique ;
- à une faible revalorisation de ses produits.

Voilà ce qui a été annoncé pour la période de 2014 à 2020. Vous voyez que nous sommes pour ainsi dire dans l'avant-dernière année de cette estimation. Ce qui m'intéresse est de savoir où nous nous situons à travers ces différences annoncées. La réponse est donnée par le focus suivant. Ce document présente les estimations de Localnova. En réalité, en 2015, ce qui avait été vu par Localnova :

- pour les recettes à 85 millions d'euros, nous sommes à 93 millions d'euros ;
- pour les dépenses à 81 millions d'euros, nous sommes seulement à 74 millions d'euros ce qui donne en résultat des recettes supplémentaires de 8 210 000 euros et moins de dépenses à hauteur de 7 217 000 euros.

Si vous voyez la conclusion de Localnova, nous étions à 10 944 000 euros pour l'autofinancement en 2014 et prévoyait 3 950 000 euros en 2019. Or nous sommes à 19 377 000 €, soit +15 millions d'euros par rapport à ce qui était estimé, ou encore une différence de 8 433 000 euros par rapport à 2014.

Cette comparaison ne relève pas de mes chiffres, mais de Localnova en 2013. Elle nous place dans une situation de force par rapport à ce qu'étaient ces estimations, raison pour laquelle nous pouvons présenter un Budget Primitif 2019 de la façon dont cela vient d'être exposé. Nous ne sommes pas en diminution d'autofinancement de 7 millions d'euros, mais en augmentation de 8 433 000 euros, ce qui est la différence par rapport à ce résultat.

Mes chers collègues, je vous remercie pour ces quelques instants d'attention.

Le débat est ouvert.

M. HILBERT.

M. HILBERT : Merci, M. le Maire. Le budget que vous nous présentez ce soir n'est en fait pas une surprise et comme d'habitude, il s'agit là du 24^e budget que vous nous présentez, il fait la part belle à l'investissement.

M. le Maire MEYER : Tiens, je n'ai pas fait le compte !

M. HILBERT : L'année prochaine, nous fêterons les 25 ! Voilà, il fait la part belle à l'investissement. Vous nous annoncez qu'il s'agit là d'un record dans

la mandature. J'ai cru lire dans la presse que vous pensez que l'opposition dirait que c'est électoraliste. Alors, je ne pense pas que ce soit un budget électoraliste, car vous aviez annoncé que c'était votre dernier mandat. Et de deux, ce budget n'est pas si extraordinaire que cela, il ressemble fortement au précédent, il y a juste une concentration de l'investissement sur une année et cet investissement surabondant compense un budget 2016 qui était très en deçà et tout cela, vous l'aviez annoncé. C'est bien parce qu'il est dans la droite ligne des précédents budgets que nous ne pouvons y souscrire. Nous pensons que le quotidien des Colmariens n'est pas assez pris en compte. Près de 15 millions d'euros sont consacrés au parking de la Montagne Verte et c'est plus de dix fois ce qui est consacré comme investissements aux écoles et pourtant, les demandes y sont nombreuses. Il en va de même pour l'état des routes dont le budget cette année est moindre que celui de l'an dernier. Pour financer vos projets, nous avons un budget de fonctionnement qui est sur l'os d'après les propos que vous aviez tenus l'an dernier. Bon, vous avez réussi à éviter le couperet des 1,2 % imposés par le gouvernement par une clarification des postes entre la Ville et l'Agglomération et par de petites astuces de facturation où la Ville ne fait plus l'intermédiaire. Il n'empêche que si le fonctionnement est sur l'os, c'est bien le résultat de votre gestion depuis de nombreuses années, car vous dites que nous sommes en bien des points sur le podium. Vous pouvez rajouter au podium le Conservatoire qui est très cher, au moins le plus cher du Grand Est, des associations qui manquent de locaux, des infrastructures qui manquent d'entretien, des feuilles mortes qui sont ramassées très tardivement, mais bon, tout va bien puisque les lumières de Noël ont été posées à temps.

À cela s'ajoutent les choix d'investissement que vous faites. Les parkings vides que vous continuez à construire et le projet de Barreau Sud sont anachroniques. L'an dernier, lorsque je proposais d'investir dans les économies d'énergie, vous acquiesciez. Or, dans ce budget, il n'y a rien de plus que l'entretien courant que nous connaissons tous les ans.

Voilà donc, M. le Maire, un budget qui est tout à fait ordinaire ou au moins aussi extraordinaire que les années précédentes et pour lequel nous ne participerons une nouvelle fois pas.

M. le Maire MEYER : Mme VALENTIN.

Mme VALENTIN : Merci. M. le Maire, chers collègues. Nous constatons sans surprise que le maniement de la calculette et l'alignement des euros font toujours autant votre bonheur, mais font-ils le bonheur des Colmariens ?

M. le Maire MEYER : Je vous dirais que c'est ma séance préférée, Mme VALENTIN.

Mme VALENTIN : Nous n'en doutons pas, mais est-ce que cela fait le bonheur des Colmariens ? C'est cela la question. Vos options budgétaires ont-elles depuis 2014 permis d'améliorer la qualité et le cadre de vie des Colmariens ? C'est la seule question qui doit prévaloir au moment des choix budgétaires et c'est la seule à laquelle il faudra répondre lors des prochaines élections municipales. J'espère que les Colmariens iront voter nombreux, car moi, je vais rappeler un seul chiffre : en 2014, vous avez été élu par un gros

quart des électeurs seulement, ce n'est pas un plébiscite. En 2020, si malgré tous les mécontentements et toutes les insatisfactions dont les Colmariens nous font part et qui ont considérablement augmenté ces derniers temps, ils vous renouvellent leur confiance, à vous ou à votre substitut, cela voudrait dire qu'ils vous donnent quitus de votre action. De notre côté, nous estimons que votre choix de développement économique presque exclusivement basé sur le tourisme ne répond pas aux besoins réels des Colmariens et que l'offre des services à la population est en-dessous en qualité et en nombre de ce qui pourrait être fait avec le budget et les moyens qui vous sont alloués. Nous voterons donc contre le budget que vous nous présentez. Merci pour votre attention.

M. le Maire MEYER : M. l'Adjoint JAEGY.

M. l'Adj. JAEGY : Merci, M. le Maire.

M. le Maire MEYER : Je ne vois pas d'autres interventions. Allez-y.

M. l'Adj. JAEGY : Merci, M. le Maire. Je n'ai pour le moment, mes chers collègues de l'opposition, entendu de votre part aucune critique sur les fondamentaux de notre politique budgétaire, aucune observation sur les évolutions dans leur grande masse du budget, aucune observation sur les principaux ratios usuels d'analyse et d'appréciation de la dynamique d'un budget d'une année sur l'autre ou sur une mandature, aucun élément, aucun argument de fond sur ce qui pourrait justifier le fait que vous ne votiez pas ce budget. Je n'ai rien d'autre à ajouter à ce stade puisqu'il y a choses et d'autres qui sont évoquées, mais sans aucune structure au regard de la qualité et du sérieux de ce budget.

Pour ceux d'entre vous qui s'interrogent encore au travers de leurs interventions sur le sens justement de ce budget tant en fonctionnement qu'en investissement, je les invite à se reporter à partir de la page 20 où nous développons justement le sens de nos orientations budgétaires à travers l'attractivité que nous voulons toujours plus forte à Colmar, à travers l'harmonie, le mieux-vivre, le cadre de vie, à travers le soutien que nous apportons sans discontinuer à nos partenaires, aux associations qui font vivre ce territoire.

Alors, je ne sais pas ce qu'il vous faut comme budget sur le fond pour justifier de ne pas voter, mais je vous invite alors à comparer ce qui se passe dans d'autres collectivités de notre taille.

M. le Maire MEYER : Bien, M. DENECHAUD met toujours un certain temps à me parvenir. Il a demandé la parole, allez-y.

M. DENECHAUD : C'est un débat, donc j'attends que les différents arguments puissent être avancés. M. l'Adjoint, si vous n'avez pas entendu les arguments de fond, je crois qu'il faut vous repasser les interventions, peut-être avec la vidéo parce que les choses sont quand même claires. Pour ma part, c'est la même chose que mes collègues. Nous ne sommes pas d'accord avec la philosophie générale. La présentation du budget est une chose, elle est globalement sincère, ce n'est pas ce que nous remettons en cause, mais c'est la philosophie générale. Nous avons comme toujours un fonctionnement sur l'os qui est comprimé au maximum. Quand vous êtes

fier de dire que « le fonctionnement est comprimé, il n'augmente pas, il n'augmente pas », cela veut dire que concrètement derrière, c'est un service aux Colmariens qui n'augmente pas. On peut toujours faire des économies, mieux s'organiser, etc., d'accord, mais jusqu'à un certain point. Là, sur cinq ou dix ans, le fonctionnement ne bouge pas, cela veut clairement dire que le service se dégrade et je pense que la majorité des Colmariens le constatent tous les jours, notamment ceux qui ont le plus recours aux services. Effectivement, ceux qui n'ont pratiquement pas recours aux différents services publics s'en rendent moins compte.

S'agissant de l'investissement, oui, mais cela a été dit, beaucoup de parkings, beaucoup de constructions, mais derrière, quelle est la prise en compte des coûts d'exploitation ? Est-ce que nous avons vraiment l'humain qu'il faut derrière ? L'exemple qui est souvent pris est celui de la médiathèque. C'est bien beau d'avoir de beaux équipements, mais derrière, il faut qu'ils soient suffisamment ouverts pour les Colmariens. De même pour les parkings, ils sont là, ils ont été construits, des dépenses sont là, mais derrière, les recettes, nous ne les rentabilisons pas parce qu'ils sont toujours aux trois quarts vides. J'attends toujours les statistiques de fréquentation. Cela fait plusieurs fois que je les demande.

Ensuite, s'agissant du fonctionnement, on compare à Strasbourg et à Mulhouse, mais tout le monde ici peut comparer les services offerts à Colmar et ceux qui sont proposés à Strasbourg ou à Mulhouse. Rien que pour ne parler que des transports, à Mulhouse, ce sont deux lignes de tram, à Strasbourg, ce sont cinq lignes de tram. Je ne prends que les transports, mais dans tous les domaines, c'est pareil, dans la culture, dans le social, dans l'investissement dans les écoles. De même pour le fonctionnement, Strasbourg, Mulhouse et Colmar, on peut comparer les trois, on voit tout de suite la différence. Vous prenez des différences annuelles par habitant et des différences globales pour les budgets des villes, moi je prends des différences mensuelles parce que cela parle un petit peu plus aux gens. Différence entre Colmar et Strasbourg en termes de fiscalité : 12 euros par mois par habitant. Différence par rapport à Mulhouse : 4,58 euros par mois. Pour 4 ou 12 euros par mois, n'a-t-on pas un service infiniment meilleur et plus complet respectivement à Mulhouse et à Strasbourg ? C'est un choix. C'est le choix que vous avez fait. La majorité des exprimés portait sur votre philosophie. Clairement, ce n'est pas la nôtre et ce n'est pas la mienne en tout cas. Je pense que mes collègues le partagent. En tout cas, ce n'est pas la mienne.

Et puis, toujours les mêmes problèmes, votre présentation est relativement bonne et peut se faire d'une manière sous un jour favorable, mais des choses viennent un petit peu tout gâcher comme le changement des définitions mathématiques. Vous nous avez redéfini une moyenne. Alors, maintenant, une moyenne, c'est : on prend la valeur la plus basse, la valeur la plus haute, on la coupe en deux et c'est cela une moyenne ! Non, la moyenne, c'est toutes les valeurs divisées par le nombre de valeurs. Sinon le salaire moyen en France avoisinerait le million d'euros. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Et puis, c'est juste un exemple, mais toujours le problème de l'inflation aussi, je n'y reviens même pas, j'en ai déjà assez parlé, la différence par rapport à Cannes de 400 euros par habitant, vous nous dites « on arrive presque à la même hauteur que Cannes » alors que juste avant, vous nous disiez que 400 euros, c'était une économie énorme dans la poche des Colmariens. Donc, à un moment donné, il faut toujours avoir les mêmes définitions. Sinon, on ne s'en sort plus.

Et puis, toujours le même problème de vision à long terme. Alors, c'est vrai que c'est la dernière année du mandat. Que vous vous succédiez à vous-même ou pas, ce n'est pas le problème ici, mais nous devons quand même avoir une vision et nous devons quand même pouvoir proposer une vision à vous-même ou à vos éventuels successeurs. Dans quelle direction va Colmar ? Dans quelle direction allons-nous ? Nous ne le savons toujours pas, nous connaissons les investissements en cours, les opérations en cours, nous savons ce que nous avons fait depuis 1995, c'est bien, nous revenons toujours sur le passé, mais nous nous posons toujours les mêmes questions sur l'avenir. Où sera Colmar en 2025 ? En 2030 ? Ce sont toujours des questions qui restent en suspens. Merci.

M. le Maire MEYER : M. FRIEH.

M. l'Adj. FRIEH : M. le Maire, chers collègues. En réponse à une partie de l'intervention de M. HILBERT qui laisse entendre que rien n'est fait en matière d'économie d'énergie. En page 25 du document présenté par notre Adjoint des Finances, nous trouvons 1 153 500 euros pour des travaux d'économie d'énergie et de l'amélioration de la qualité de l'air réalisés dans les bâtiments scolaires ainsi que dans les bâtiments à vocation sportive. On peut être pour ou contre le budget, dans sa globalité ou partiellement, mais on ne peut pas dire des choses qui ne sont pas vraies.

M. le Maire MEYER : M. le 1^{er} Adjoint.

M. le 1^{er} Adjoint HEMEDINGER : M. le Maire, mes chers collègues. Nous avons entendu les éléments des uns et des autres. C'est normal que les uns et les autres s'expriment et c'est bien cette année – contrairement à l'an dernier – qu'il y ait différentes expressions, c'est ainsi qu'une démocratie fonctionne.

Vous ne serez pas surpris que je ne sois pas d'accord avec l'analyse qui est faite, je crois que ce qui nous différencie fondamentalement ici à Colmar par rapport à d'autres villes, c'est que, nous le voyons bien, les résultats financiers sont excellents. Tous les éléments exprimés par mon collègue M. JAEGY, par le Maire, sont très bons. Ce qui nous différencie, c'est que ce n'est pas de la bonne gestion pour de la bonne gestion, des bons résultats pour des bons résultats, c'est qu'à Colmar, depuis maintenant plus de 20 ans, nous avons fait en sorte que la finance soit au service des êtres humains qui composent la Ville et pas l'inverse. Ce n'est pas de la finance pour de la finance. C'est de la finance pour venir à la rencontre de nos concitoyens. Nous le voyons bien, si les gilets jaunes se sont tellement manifestés ces derniers mois, s'il y a la crise telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est parce que les individus ont exprimé un certain nombre de

choses et notre responsabilité d'élus est d'être capables de les comprendre, d'y répondre et c'est ce que nous faisons depuis très longtemps.

Ce que nous disent les gens, c'est qu'ils en ont ras-le-bol de la fiscalité qui matraque complètement les uns et les autres. À Colmar, nous sommes protégés de cela et c'est un point fort. C'est un point important, il faut écouter les uns et les autres sur le sujet, c'est un vrai souci.

Les gens nous disent qu'il y a un problème avec le pouvoir d'achat, or ce que nous faisons depuis des années au travers d'un certain nombre de mesures, c'est de venir à la rencontre de nos concitoyens. Toutes les aides que nous avons mises en place ces dernières années, des aides ciblées, des aides qui concernent la vie quotidienne de nos concitoyens, vont dans ce sens et ce sont toutes les inscriptions budgétaires qui permettent à nos concitoyens d'avoir une vie quotidienne améliorée.

Vous nous dites qu'il y a un manque de solidarité, un manque de dépenses sociales, là encore, le budget qui est proposé ce soir démontre exactement le contraire. C'est justement l'amélioration des services publics que nous avons visée parce que finalement, vous posez la question, Mme VALENTIN, M. HILBERT et M. DENECHAUD de l'attractivité de la Ville. Or, c'est quoi l'attractivité de la Ville ? C'est la prise en considération d'un certain nombre d'éléments, une analyse et une comparaison par rapport aux autres éléments qui se pratiquent ailleurs. Or, je ne crois pas – et je parle sous le contrôle des collègues de la majorité, mais également de nos concitoyens – que l'on puisse dire que Colmar n'est pas une ville attractive. D'ailleurs, la preuve, nous sommes la seule grande ville du Grand Est à avoir une démographie positive. Si Colmar n'était pas attractive, les personnes quitteraient Colmar et en tout cas, ne viendraient pas s'y installer. Les personnes restent à Colmar et même, s'y installent. Nous avons une démographie positive.

Il en est de même pour les entreprises où la base qui sert au calcul de la CFE est elle aussi en augmentation parce que des entreprises s'implantent à Colmar, investissent et créent des emplois parce que le climat y est favorable. C'est vrai que nos investissements représentent énormément d'argent et nous allons pratiquement battre un record pour le budget 2019 avec 48 millions d'euros d'investissement. C'est la meilleure des politiques sociales parce que c'est une politique qui donne la possibilité aux entreprises d'avoir des marchés, de créer des emplois et de permettre à nos concitoyens de vivre dignement parce qu'une ville attractive est aussi une ville où l'on trouve des emplois. Or, à Colmar, nous avons la chance – nous avons toujours un taux de chômage qui reste insupportable parce que quand on est au chômage, on vit dans une situation difficile, mais néanmoins, nous avons un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne départementale et nettement inférieure à la moyenne régionale. C'est un point extrêmement important qui participe à l'attractivité au quotidien de notre ville.

Lorsque nous investissons dans de nouvelles structures, et c'est le cas au budget 2019, une nouvelle salle d'athlétisme, un nouveau gymnase de Grillenbreit, de nouveaux parkings qui permettent aux uns et aux autres de trouver des places de stationnement à proximité immédiate du centre-ville,

nous améliorons la vie quotidienne des Colmariens. Lorsque nous créons des espaces verts supplémentaires, cela va être le cas une fois que le parking de la Montagne Verte aura été réalisé, au-dessus, nous enfouissons les voitures, nous créons un espace vert qui va être un véritable poumon de verdure en plein cœur de ville, c'est une amélioration de la vie pour nos concitoyens. Nous commençons également à travailler sur l'aménagement de la Place de la Cathédrale où là encore, nous allons remplacer des voitures par des espaces verts. C'est là encore une amélioration du cadre de vie de nos concitoyens. Je ne sais pas comment vous faites, Mme VALENTIN, pour dire l'inverse. D'ailleurs, vous parliez de la médiathèque, toutes les nouvelles structures que nous avons créées et qui font la joie des Colmariens, quand nous regardons aujourd'hui le nombre d'abonnés au Pôle Média-Culture, il est en augmentation, ce qui prouve bien que le service rendu est en amélioration. C'est pareil d'ailleurs pour les piscines, pour la base nautique, pour le stade nautique, pour Aqualia, les entrées sont en augmentation parce que le service plaît à nos concitoyens. Je pourrais multiplier les exemples, mais c'est le fruit d'un travail intense, de choix politiques forts qui sont voulus et raisonnés. C'est également le fruit du travail de l'équipe du groupe majoritaire et notamment des adjoints. C'est parce que nous avons aussi la chance à Colmar d'avoir une administration particulièrement efficace parce qu'une ville se co-construit entre les uns et les autres, mais ce qui compte, c'est le moteur. Le moteur, ce sont les élus et je peux vous dire qu'à Colmar, nous avons la chance d'avoir un moteur puissant et performant.

M. le Maire MEYER : C'est tout à fait normal que les uns et les autres s'expriment. Ce serait ne pas être démocrates si nous n'acceptions pas cet échange que l'on soit pour ou contre, pourvu que ça parle et pourvu que ça propose. Oui, on parle, mais quant aux propositions, je n'en recense pas beaucoup sauf que je fais observer qu'avec mon équipe j'ai été élu pour réaliser le projet que nous avons proposé. Vous ne pouvez donc pas me demander de réaliser un projet qui relève de la tête de liste des oppositions, c'est la logique. Nous faisons ce à quoi nous nous sommes engagés. Si, aujourd'hui, les Français ne sont pas satisfaits, ne font plus confiance aux élus, que vous répondent-ils ? Parce que les élus s'engagent, mais ne respectent pas ce qu'ils ont promis. Ce n'est pas notre cas puisque nous sommes fidèles par rapport à nos propositions. Qu'elles ne vous conviennent pas, je comprends, mais au moins, nous répondons à ce à quoi nous nous sommes engagés devant nos administrés. Alors, comprenez que notre projet était différent du vôtre. Autant que possible, si les propositions sont bonnes, nous en tenons compte, mais au-delà de cela, nous réalisons ce que nous avons prévu de faire.

Quant au mécontentement de la population, je mets cela entre parenthèses puisque si je dois me référer à certains résultats qui ne sont pas vieux, nous sommes face à un taux de réponse positive entre 72 et 85 %. Personnellement, je ne me pose alors pas la question quant à la réaction des Colmariens au regard de ces réponses...

Ensuite, vous comparez des choses qui ne sont pas comparables. Mme VALENTIN, vous avez parlé de parkings, non ?

(intervention hors micro de Mme VALENTIN)

M. le Maire MEYER : ... et pourtant, le projet a été approuvé unanimement. Alors, que faut-il faire dans la mesure où on met en œuvre une décision prise par le Conseil Municipal et qu'après, on rouspète ? Bien sûr, vous êtes libre de réagir comme vous l'entendez, mais pour autant, nous mettons en œuvre ce à quoi nous nous sommes engagés.

Oui, nous sommes sur l'os, mais heureusement que nous avons eu des recettes supplémentaires qui n'étaient pas prévues et qui nous permettent de maintenir la gestion de la Ville de Colmar sans déshabiller le service tout en continuant à investir. Nous vous l'avons rappelé : les recettes supplémentaires, sans toucher à la fiscalité, sont supérieures de 1,6 million d'euros par rapport à ce que furent ces recettes en l'année 2018. Heureusement, mais cela vient d'être rappelé, c'est dû à l'attractivité de la Ville de Colmar. Si en plus, nous avons une population nouvelle – et je rappelle que c'est la seule ville du Grand Est qui a eu un flux migratoire en positif - on ne vient pas habiter Colmar pour ceci ou pour cela, c'est parce que tout simplement, on a trouvé également un emploi à Colmar pour occuper les uns et les autres.

Quant au quart des électeurs – c'était votre propos –, un quart des électeurs a voté la dernière fois, alors nous pouvons également supposer qu'une partie de ceux qui ne sont pas venus voter n'avait rien à dire, éventuellement. Donc, moi, je positive ce résultat. Il n'empêche que nous étions confrontés à plusieurs listes et que celle que j'avais conduite a été élue au premier tour. Alors, bien sûr, le pourcentage ne change pas, mais il est rare que dans une ville de 70 000 habitants, on puisse passer de cette façon dans un climat de confiance que je mets en relation avec les échos d'un sondage que nous avons réalisé et qui explique en grande partie la satisfaction des Colmariens. Bien sûr, vous ne pouvez pas satisfaire tout le monde, mais dans la mesure où nous rencontrons à cette hauteur un tel climat de confiance, c'est la preuve que nous sommes sur la bonne voie.

Alors, « on déshabille les services », non, je ne pense pas. « On manque de locaux pour les associations », non, je ne pense pas, M. HILBERT. Vous comparez les écoles avec les autres investissements. Prenez les années 2018 et 2019 avec ce que nous faisons pour les écoles, je vous défie de me trouver une seule école où le patrimoine est en retard par rapport à ce qu'il devrait être. Nous sommes plutôt cités en exemple un peu partout. Parlez-en à l'Inspecteur d'Académie. Parlez-en à l'Inspectrice qui suit les différentes écoles. Passez voir dans les différentes écoles pour écouter ce que disent les enseignants. Nous les rencontrons deux fois par an, mais jamais, jamais, on ne décrit la Ville de Colmar pour le train d'investissement en rapport avec les écoles.

Bien sûr, nous pouvons toujours mieux faire et je le dis moi-même. Mais au regard de ce qu'est notre budget, j'estime que nous faisons le maximum pour satisfaire le maximum de Colmariens en mettant à leur disposition des équipements nouveaux, en ne les pénalisant pas avec la fiscalité et en donnant également du travail à nos entreprises. Si la situation de Colmar est meilleure qu'ailleurs, c'est parce que nous mettons annuellement quelque

50 millions d'euros de travaux sur le marché. Nous savons qu'il faut un budget de 65 à 70 000 euros pour maintenir un emploi, faites la multiplication pour décompter ce que nous faisons à travers cet investissement sur une année pour maintenir l'emploi dans les différentes entreprises colmariennes et des environs. Je peux en parler autant pour Colmar Agglomération qui adopte le même principe, c'est-à-dire donner du travail et répondre à notre mission qui est de rendre la Ville plus attractive et de rendre le pays attractif. Cela est au bénéfice de toute la population. Les activités que nous créons à Colmar ne sont pas délocalisables puisque nous donnons du travail sur place. Ce n'est pas une prestation qui peut être pilotée à partir d'ailleurs.

Voilà ce que j'avais à dire. Au final, je suis plutôt content, voire très content par rapport à la proposition qui peut vous être faite pour le budget 2019.

Je n'ai pas fini puisque je vois différents intervenants : M. DENECHAUD, Mme VALENTIN et M. HILBERT.

M. DENECHAUD.

M. DENECHAUD : Merci, M. le Maire. Oui, nous acceptons effectivement que vous fassiez ce pour quoi vous avez été élu, tout comme vous pouvez accepter que nous nous abstenions ou que nous votions contre sans nous le remettre dans les dents régulièrement au courant de l'année.

M. le Maire MEYER : Bien sûr.

M. DENECHAUD : Quand nous disons quelque chose, vous dites : « de toute façon, vous n'avez rien à dire, vous n'avez pas voté le budget ».

M. le Maire MEYER : C'est vous qui l'ajoutez.

M. DENECHAUD : Non, c'est ce que vous dites.

M. le Maire MEYER : C'est vous qui l'ajoutez.

M. DENECHAUD : C'est ce que vous dites ou laissez clairement entendre.

M. le Maire MEYER : C'est vous qui l'ajoutez.

M. DENECHAUD : Juste, puisque vous faites ce pour quoi vous avez été élu, en principe, je vous invite quand même à reprendre votre programme de 2014, des choses restent encore en suspens, notamment la mise en place ou en tout cas les études concrètes pour la mise en place d'un bus à haut niveau de service. C'est un élément qui était positif dans votre programme, comme d'autres, et là, si quelque chose peut-être a été fait, cela m'intéresserait de savoir où nous en sommes. Merci.

M. le Maire MEYER : Mme VALENTIN.

Mme VALENTIN : Merci. Je sais bien que la démocratie, c'est « cause toujours », c'est sans doute la raison pour laquelle vous avez mélangé toutes nos interventions dans votre réponse. Ce que je voulais dire simplement, c'est aussi ce que vient de dire M. DENECHAUD, vous avez été élu sur un programme, nous n'avons pas mené ce programme, nous en avons présenté un autre, nous croyons toujours dans les vertus d'un certain nombre de propositions qui ne peuvent pas voir le jour puisque c'est vous qui avez la

majorité. Ce sont ces propositions, que par fidélité, comme vous à votre programme, nous continuons à défendre et c'est pour ces raisons que nous ne pourrions pas voter votre budget. Donc, je ne comprends pas les réponses du type : « les chiffres sont bons, c'est excellent, nous sommes les meilleurs » n'est-ce pas M. le 1^{er} Adjoint ou M. l'Adjoint aux Finances, « je ne comprends pas qu'on ne vote pas le budget ». Le budget n'est pas voté parce que la calculette a calculé juste. Le budget est voté ou non en fonction de la philosophie et de la vision qu'il porte et nous ne partageons pas les vôtres. Merci.

M. le Maire MEYER : M. HILBERT.

M. HILBERT : Merci. Je rejoins un petit peu ce qui vient d'être dit. Vous respectez vos engagements, c'est tout à fait louable, nous respectons les nôtres aussi. Voilà, nous avons été élus sur des listes différentes et nous le restons, nous ne retournons pas notre veste.

Ensuite, par rapport aux réponses apportées par vos adjoints, par exemple M. FRIEH qui parlait des investissements faits cette année, là aussi, je pense que vous avez mal écouté ce que nous avons dit, je disais que par rapport à l'investissement par rapport aux économies d'énergie, nous restions sur un investissement que nous avons l'habitude de connaître et qui n'avait pas bougé. Effectivement, en 2018, nous étions à 1,4 million d'euros sur la maintenance énergie et en 2019, nous sommes à 1,5 million d'euros. Alors, il y a une petite hausse, c'est très marginal, il n'y a pas de grand plan par rapport à l'économie d'énergie, c'est vraiment de la maintenance habituelle. Quand une chaudière tombe en panne, il faut la remplacer, bien évidemment et nous ne sommes guère au-delà de cela.

Ensuite, par rapport à M. HEMEDINGER, évidemment vous faites un grand laïus par rapport aux gilets jaunes. Nous pouvons comprendre que vous êtes en campagne depuis un certain temps et que le gilet jaune est quelque chose qui vous intéresse, mais je ne sais pas si vous leur avez expliqué qu'en matière de stationnement, la Ville l'an dernier a dégagé 2 millions d'euros supplémentaires et cette année, c'est encore 10 % de plus. Je pense que certains gilets jaunes l'ont bien compris quand on entend qu'ils saccagent des horodateurs ou des machines pour payer le stationnement. Ce n'est pas une question de gouvernement. C'est bien du ressort de la Ville. Je ne comprends pas trop votre position par rapport à cette taxation parce que l'an dernier, je disais bien que les ressources de la Ville, c'est construire des parkings et rendre le stationnement payant pour pouvoir retirer de l'argent. Alors que je pense que cela peut effectivement être un outil d'utiliser le stationnement si en regard de ce coût, des moyens supplémentaires sont mis pour changer la mobilité en matière de transports collectifs, comme le disait M. DENECHAUD, en matière de vélo, etc. À propos de vélos, le Plan Vélo est sorti il n'y a pas longtemps, il y a peut-être des moyens de gagner quelques euros sur des projets d'aménagement, notamment de passages d'infrastructures telles que des voies ferrées. Peut-être qu'avec votre grand talent pour trouver de l'argent, il y a moyen de trouver quelque chose pour l'aménagement de la route d'Ingersheim sous le pont et peut-être aussi le Pont des Cheminots plus au Sud. Voilà, la parenthèse faite.

Donc, un coût du stationnement non pas pour financer des parkings supplémentaires, mais financer du transport collectif et d'autres moyens de mobilité.

Quand vous dites que le parking de la Montagne Verte, c'est un poumon vert, je veux bien, mais on attire encore plus de voitures au centre-ville et on dit que c'est un poumon vert parce qu'on met quelques bacs à fleurs sur le dessus. À un moment donné, il y a aussi un problème de cohérence et je pense que c'est fondamentalement ce genre de propos qui fait que nous ne sommes pas d'accord, mais je le respecte, je respecte vos choix, je respecte le fait que vous ayez gagné les élections. Après, respectez aussi nos différences de vue et nos points de vue.

M. le Maire MEYER : M. le 1^{er} Adjoint.

M. le 1^{er} Adjoint HEMEDINGER : M. HILBERT, vous parliez des économies d'énergie. Le budget comprend un exemple précis – puisque vous citez des chiffres – par exemple, nous avons prévu 1 153 500 euros de travaux d'économie d'énergie et d'amélioration de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires et à vocation sportive. Vous voyez, les économies se logent un peu partout. Je pourrais aussi citer tous les dispositifs qui existent et qui ont permis de nombreuses rénovations de logements. Je pourrais également citer les aménagements cyclables que nous faisons chaque année qui s'intègrent dans les travaux de voirie. Il y en a pour plus de 5 millions d'euros chaque année, il y en a encore pour 5,4 millions d'euros en 2019 avec des pistes cyclables aménagées. Tout à l'heure, nous allons tirer au sort le 20 000^e vélo. Nous aidons les Colmariens à acheter des vélos, ce qui permet aux individus d'utiliser des vélos et de faire réaliser des économies d'énergie.

S'agissant de la Montagne Verte, dire que nous allons simplement mettre des bacs à fleurs sur un parking alors qu'hier il y avait des voitures, honnêtement, ce n'est pas très sérieux parce que c'est de très loin pas le projet, mais les uns et les autres auront l'occasion de s'en apercevoir et de faire la différence entre ce que vous dites ce soir et la réalité.

M. le Maire MEYER : M. l'Adjoint JAEGY.

M. l'Adj. JAEGY : Merci, M. le Maire. Dans le prolongement des propos du 1^{er} Adjoint que je partage bien sûr totalement, une nouvelle fois, je déplore que dans notre opposition, il n'y ait eu aucun argument de fond sur ce budget. J'entends des commencements d'alternatives, mais sans jamais préciser les chiffres à mettre en face. Finalement, j'entends beaucoup de postures politiciennes et c'est ce dont, je pense, nos concitoyens ont horreur, en ont assez. Nous pouvons très bien discuter à la marge de telle ou telle orientation en matière de transports, de mobilité, d'aménagement de tel ou tel endroit, nous avons d'ailleurs des rapports dédiés à cela tout au long de l'année. Là, encore une fois, nous parlons du Budget Primitif de l'année 2019, mes chers collègues et souffrez que nous ayons des chiffres ou des ratios, des évolutions et des comparaisons à vous présenter. Si nous ne les faisons pas, sur quelle crédibilité pourrions-nous déjà faire reposer ce budget ? Et si nous ne les citons pas, quels seraient alors vos reproches ? Or, nous faisons cet effort complet et transparent de vous présenter

l'ensemble des orientations et des implications de ce Budget Primitif. Tout ce que j'ai entendu ce soir, ce ne sont que des bribes, des postures politiciennes, mais encore une fois, pour moi, mes chers collègues, qu'on soit dans l'opposition ou la majorité, le budget qui est un acte fondamental pour amorcer tant le fonctionnement que l'investissement sur notre exercice 2019, au regard de ses qualités intrinsèques, il devrait tous nous réunir. Qu'il y ait des divergences sur tel ou tel sujet, nous pouvons encore l'entendre, mais la responsabilité politique, y compris la vôtre, y compris dans l'opposition, elle amène à voter un tel budget et non pas à s'abstenir ou à voter contre.

M. le Maire MEYER : Tiens ! M. RENIS.

M. RENIS : Merci, M. le Maire. Comme d'habitude, il faut bien que je mette ma petite phrase et comme d'habitude, je vais dire : « Qu'est-ce que c'est embêtant et difficile d'être dans l'opposition avec des budgets pareils ! ». Effectivement, chaque année, je répète la même chose, vous le savez très bien. Seulement, il est évident que nous avons été élus au premier tour, nous l'oublions et heureusement pour vous que nous l'avons été parce que s'il y avait eu un deuxième tour, Mme VALENTIN, vous ne seriez peut-être pas là. Il serait très intéressant – quand on a été frustré en sièges, effectivement –, que vous examiniez le sondage dont M. le Maire parlait. Croyez-moi, la philosophie que vous avez et celle que nous avons, c'est la lune et le soleil. Je ne peux pas le dire autrement parce que là, je crois que vous êtes dans l'erreur la plus absolue par rapport à l'attente des Colmariens. Heureusement pour nous que nous appliquons ce que nous avons dit et les Colmariens nous le prouvent tous les jours.

M. le Maire MEYER : M. RENIS, les deux brillent, la lune et le soleil, seulement d'une autre façon ! Nous sommes en démocratie, je comprends fort bien que des collègues de l'opposition n'approuvent pas le budget. Je comprends. Ce que je comprends moins bien, c'est l'articulation de différents arguments qui ne sont pas en phase avec leur positionnement, mais ce n'est pas moi qui assume, mais eux. Je comprends fort bien que vous puissiez avoir un avis différent, d'autant plus qu'il s'agit du budget. Présenter un budget est l'acte principal d'une collectivité puisque c'est autour de celui-ci que s'articulent toutes les actions prévues.

Néanmoins, quelques réponses, M. DENECHAUD. S'agissant du bus à haut niveau de service, le projet n'est pas oublié, seulement nous avons du mal à mettre les partenaires d'accord puisque le résultat n'est pas au bout. Si c'est pour gagner 7 à 8 minutes entre Colmar et Breisach, dépenser 2,5 millions d'euros peut poser problème, comme de dépenser également pour les frais de fonctionnement un montant annuel très important, donc il faut s'interroger et choisir la meilleure solution possible. Mais, vous avez simplement oublié que pour le deuxième trimestre de cette année, fonctionneront au centre de la Ville des navettes électriques. Personne n'en a parlé. Là, également, c'est une action nouvelle en rapport avec le développement durable avec les économies d'énergie. Nous allons avoir trois navettes électriques sur le centre-ville puisque l'acquisition est faite. Nous les mettrons en exploitation à partir du deuxième trimestre de cette année. Ces navettes électriques faciliteront également les allées et venues des personnes ou des usagers qui

navigent entre les quatre parkings puisque ces navettes vont faire la jonction avec les parkings souterrains pour récupérer ou transporter les usagers étant aussi entendu que cette navette peut être arrêtée sur le circuit sans être face à un arrêt. Donc ce sont également des modalités supplémentaires qui apporteront une fluidité dans le comportement des uns et des autres.

Vous avez parlé, M. HILBERT, du parking de la Montagne Verte, mais il n'est pas seulement destiné à prendre les voitures qui étaient anciennement stationnées. Nous allons nous servir de ce parking pour débarrasser la Place de la Cathédrale, ce qui est également une option. Vous ne pouvez pas soutenir qu'il ne s'agit pas là d'une opération bénéfique pour le développement durable puisque nous allons sortir du centre-ville un parking qui, pour moi, était une friche et qui reste une friche, donc nous attendons la réalisation de ce parking pour globaliser l'action. En plus, ce parking de la Montagne Verte, nous ne cessons de le répéter, va débloquent des dizaines de permis de construire pour le centre-ville puisque pour certains projets, il y a absence de places de stationnement. Or, la proximité du parking de la Montagne Verte permettra la réalisation de ces différents projets, ce qui est également un plus.

Bien sûr, nous pouvons faire encore davantage, mais au regard des opérations et de nos résultats, je suis personnellement plutôt satisfait de la conclusion que nous avons pu apporter par rapport à nos engagements devant les Colmariens.

S'agissant de la question d'organisation de la navette centre-ville et du coût du stationnement, le stationnement n'est pas seulement payé par les contribuables, mais également par les touristes qui participent de cette façon aux frais d'équipement de ces réalisations. Par-là, nous permettons également de soulager la contribution des Colmariens au regard du coût de ces investissements.

Il n'y a plus de demande de parole. Le budget est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le budget est approuvé avec quatre oppositions et trois abstentions.

6. Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2019.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

7. Autorisations de programme et crédits de paiement – actualisation budget primitif 2019.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion avec deux abstentions.

8. Co-garantie communale au profit de « Pôle Habitat Colmar – Centre Alsace – OPH » pour un emprunt comprenant deux lignes de prêt d'un montant total de 4 300 000 euros contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

9. Motion de soutien à la résolution générale du 101^e Congrès des Maires et des Présidents d'agglomération.

Voir rapport –

M. le Maire MEYER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : Nous changeons de tonalité avec le point n° 9, je vous propose de faire un peu les gilets jaunes à partir du Conseil Municipal. J'organise le relais par rapport à la position de l'Association des Maires de France puisque l'association estime que les collectivités sont un peu maltraitées par le gouvernement et fait appel à la prudence, mais également à la vigilance. Pour que l'Association des Maires de France ait le poids nécessaire, le Président a suggéré que les différents exécutifs, également les Présidents des intercommunalités, délibèrent sur la question pour ouvrir la discussion avec le gouvernement afin qu'à l'avenir, on puisse mieux négocier et que les collectivités ne soient pas mises au pied du mur une fois les décisions prises. Les propositions doivent être négociées pour aboutir aux meilleures formules possibles sans hypothéquer et sans raboter, mais également sans mettre mal à l'aise les exécutifs, qu'ils soient Présidents d'intercommunalité ou Maires d'une ville ou d'une commune. Cette résolution a été prise au 101^e Congrès des Maires de France et je vous propose de l'accepter.

Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé unanimement.

10. Aide financière nominative de la Ville de Colmar pour l'achat à un vendeur professionnel d'un vélo neuf par foyer.

Voir rapport –

M. l'Adj. FRIEH, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. l'Adj. FRIEH : Nous vous proposons de procéder à un tirage au sort pour marquer le passage du 20 000^e vélo parmi les 42 bénéficiaires de ce soir du mois de février. Nous proposons la prise en charge totale plafonnée à 800 euros pour la personne qui sera tirée au sort. Nous proposons donc d'approuver le remboursement à la personne qui sera tirée au sort et l'aide à l'achat à la liste des personnes figurant en annexe au rapport comme d'habitude. Il faudrait maintenant procéder au tirage au sort.

M. le Maire MEYER : En deux temps, M. l'Adjoint. Il faut d'abord approuver le rapport et dans un deuxième temps, se déterminer pour la personne tirée au sort en ce qui concerne la participation exceptionnelle que nous proposons, étant néanmoins entendu que l'accompagnement exceptionnel est plafonné à 800 euros. Mais si un usager dont le montant d'acquisition était inférieur devait être tiré au sort, nous n'allons pas lui payer 800 euros, mais le montant du vélo.

M. l'Adj. FRIEH : C'est ce qui est spécifié dans la délibération.

M. le Maire MEYER : Le rapport est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé avec une abstention.

Tirez au sort. Il y a une urne. Je parle à M. DENZER-FIGUE, le benjamin, pour qu'il se présente pour tirer un billet.

Numéro 30. Il s'agit d'Élisabet NEVES. Elle a acheté un vélo pour 179 euros. Le vélo lui sera donc payé en totalité.

Nous avons de la chance parce que des vélos étaient d'une valeur de 2 000 euros !

11. Convention portant renouvellement du partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public – Action Culturelle en Milieu Scolaire d'Alsace (GIP-ACMISA) pour la période 2019-2025.

Voir rapport –

Mme l'Adj. STRIEBIG-THEVENIN, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

12. Subvention d'investissement à l'association Aïkido Handi-Valide et Disciplines Associées.

Voir rapport –

Mme l'Adj. CHARLUTEAU, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

13. Avance sur remboursement de loyers et de charges locatives à l'association APALIB – immeuble 14 rue Berthe Molly.

Voir rapport –

Mme l'Adj. CHARLUTEAU, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

14. Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019.

Voir rapport –

M. l'Adj. WEISS, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

15. Attribution d'une subvention à l'Association pour la Promotion des Sports de Glace dans le cadre de la délégation de service public de la patinoire municipale.

Voir rapport –

M. l'Adj. BRUGGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

16. Conclusion d'un contrat d'objectifs avec le Club d'Enseignement du Patinage Artistique Colmar et le Hockey Club Colmar dans le cadre de la location de la glace de la patinoire municipale et attribution d'une avance.

Voir rapport –

M. l'Adj. BRUGGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

17. Attribution d'une subvention à l'Office Municipal des Sports au titre de l'année 2019.

Voir rapport –

M. l'Adj. BRUGGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

18. Avances sur subventions aux associations sportives.

Voir rapport –

M. l'Adj. BRUGGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

19. Soutien au projet de rénovation de la Galerie du Rempart.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : Vous voyez, M. HILBERT avait raison de souligner la nécessité de batailler à droite et à gauche pour rentrer dans les financements nationaux, sinon ce dossier n'aurait pas pu être déposé comme également celui des commerçants de la galerie de l'ex-Match.

M. DENECHAUD.

M. DENECHAUD : Merci. J'approuve tout à fait le principe, mais je me demande juste s'il est classique que nous ne soyons pas sollicités sur un montant. Y aura-t-il une nouvelle délibération avec un montant précis ?

M. le Maire MEYER : Oui, bien sûr. Là, il s'agit du principe, sinon le FISAC n'examine pas le dossier.

Le rapport est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé.

20. Attribution d'un concours financier à l'association « Festival Musique et Culture » dans le cadre de l'évènement « Colmar fête le printemps ».

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

21. Avis relatif à une demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées Société LIEBHERR-MINING EQUIPMENT COLMAR SAS à Colmar.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

22. Subventions pour la rénovation des vitrines.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

23. Subvention pour la restauration de maisons anciennes en Site Patrimonial Remarquable.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

24. Transaction immobilière : cession de domaine public avenue Joseph Rey.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : D'autant plus qu'il s'agit d'un outil très important puisqu'il ne s'agit pas seulement de voitures, mais également du commerce pour les camions. Cette opération est également en relation avec une cession foncière venant de Timken qui a vendu parce que Mercedes est un client important de cette société, raison qui avait justifié la cession d'environ un hectare sur le compte du patrimoine de la société Timken. Nous rajoutons une petite parcelle de la Ville de Colmar pour avoir une vitrine sur cette nouvelle installation.

Le rapport est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé.

25. Transaction immobilière : cession des lots de copropriété et de la voie d'accès sis au 33 rue du Logelbach.

Voir rapport –

M. l'Adj. HEMEDINGER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

26. Rapport annuel Recours Administratif Préalable Obligatoire (R.A.P.O).

Voir rapport –

M. l'Adj. SISSLER, rapporteur, présente le rapport.

M. le Maire MEYER : Il s'agit de prendre acte de cette communication.

Le Conseil prend acte.

27. Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et Colmar Agglomération pour l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse.

Voir rapport –

M. l'Adj. SISSLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. l'Adj. SISSLER : Il faut désigner un titulaire et un suppléant pour la Ville de Colmar. M. le Maire, je m'étais présenté en tant que Président de la Commission d'Appel d'Offres pour la Ville et M. RENIS comme suppléant.

M. le Maire MEYER : Acceptez-vous ces deux propositions ? Y a-t-il d'autres candidats ? Ce n'est pas le cas, donc je fais voter. Qui est pour ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? La proposition est acceptée. Le rapport est adopté à l'unanimité.

28. Création d'un parking souterrain et d'un aménagement paysager Place de la Montagne Verte - Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre Colmar Agglomération et la Ville de Colmar.

Voir rapport –

Mme l'Adj. SISSLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Le rapport est adopté sans discussion.

M. le Maire MEYER : Nous venons de terminer les points inscrits à l'ordre du jour. Je n'ai pas été saisi d'un point divers. Je vous remercie pour votre présence. Vous êtes invités au petit verre de l'amitié. Bonne soirée aux uns et aux autres. Merci pour votre contribution.

FIN DE LA SEANCE : 20 HEURES 30